

# **Familles entre vulnérabilité et résilience.**

## **La place du travailleur social**

**Georges Eid**  
*Sociólogo-Universidad  
Católica de Lyon*

### **Resumen**

De cara a la cultura del post-divorcio instalada desde hace cuarenta años en las familias de Occidente, en vez de acogerse al sistema judicial, sería mejor poner en valor el potencial de los trabajadores sociales y de los miembros de las propias familias. Las Conferencias de Agrupamiento Familiar (FGC, en inglés, una suerte de Puntos de Encuentro Familiar nuestros), parece la institución más eficaz y democrática para apoyar a las familias frágiles. Entre la vulnerabilidad y resiliencia del contexto familiar actual, el trabajador social encuentra su lugar y su trabajo en las FGC como la mejor estrategia para la familia.

**Palabras clave:** familia, divorcio, trabajador social, vulnerabilidad, resiliencia, FGC.

### **Abstract**

Facing the so called culture of post divorce which has been installed for the last 40 years in family lives of the Western World, it might be better to strengthen the role of social workers and that of the members of the family themselves, instead of looking for the shelter of judiciary appeal. The Family Gathering Conferences (FGC, a sort of Family meetings proposals) seems to be the most democratic and efficient institution in order to achieve the support of the weakest amongst the families. The Social worker is able to encounter his best formal and suitable place for his/her task in these FGC, to deal with the vulnerability and resilience of the present day family contexts.

**Key words:** family, divorce, social worker, vulnerability, resilience, FGC.

## Introduction

Les relations d'intimité ont incontestablement changé depuis plus de 40 ans en Occident. La pression à rester marié a disparu. Les enfants assistent à un taux très élevé de divorce, sont élevés dans des familles de moins en moins conventionnelles, auront eux-mêmes, à priori, de moins en moins d'enfants, contracteront de moins en moins de mariages et vivront de plus en plus en solo. La famille conjugale classique se rétrécit aussi bien en taille qu'en nombre et ne sera, pour certains, qu'un cycle de vie temporaire. Nous entrons de plus en plus dans la culture du post-divorce parce que la certitude économique, sociales et affective du mariage se fait remplacer, lentement mais de façon irrévocable selon Anthony Giddens (1992)<sup>1</sup>, par la « relation pure » qui est fondée sur la contingence et la communication, une relation négociée en permanence et qui institue la « normalisation de la fragilité » (Beck-Gernsheim, 2002: 18)<sup>2</sup>.

Cette culture du post-divorce n'a été possible que parce que nous nous trouvons dans des régimes démocratiques qui ont fini par dissoudre les contraintes qui figeaient, dans le passé, les relations et qui poussent aujourd'hui tout un chacun à se recréer sans cesse (l'autoréalisation), à travers ses relations successives. La fin d'une relation étant perçue parfois comme génératrice pour le développement personnel, le tout aidé par l'industrie du counseling et la thérapie. Or cette culture démocratique, si elle est à l'origine des fragilités relationnelles au sein des familles, est aussi à l'œuvre dans la prise en charge de la vulnérabilité sociale et du bien-être de l'enfant, même délinquant, surtout depuis la Convention des droits de l'enfant votée par l'ONU en 1989.

Nous allons voir comment la justice restauratrice peut être un élément majeur dans la stratégie du travail social auprès de familles dites vulnérables, dans le cadre de la mondialisation d'aujourd'hui, et comment ces familles peuvent parfois devenir des lieux de pratiques démocratiques. Sinon, c'est à la loi d'imposer, quand la famille est précisément le lieu d'abandon ou d'abus, les droits de l'homme et l'idéal républicain. La justice restauratrice (qui est là pour restaurer, d'abord et avant tout, la dignité humaine) est celle exercée de bas vers le haut et la loi, une fois votée, doit s'exercer du haut vers le bas. La fonction du travailleur social est de faire le pont entre ces deux dynamiques, celle de l'habilitation (empowerment), et, si échec, celle de la coercition.

<sup>1</sup> GIDDENS, A. (2004). *La transformation de l'intimité: sexualité, amour et érotisme dans les sociétés modernes*. Rodez: Le Rouergue-Chambon.

<sup>2</sup> BECK, U. & BECK-GERNSHEIM, E. (2002). *Individuation: Institutionalized individualism and its social and political consequences*, London: Sage.

## Résilience, vulnérabilité

### a) Résilience

Favoriser la résilience est devenu un objectif important dans l'éducation, la pratique et la politique sociales, surtout avec les gens, les familles et les communautés qui disposent de peu de ressources. Le travail sur la résilience a émané des recherches qui visent à comprendre le recouvrement des traumatismes (ni oubli total ni rappel excessif)<sup>3</sup>, le développement sain et l'adaptation positive, malgré les conditions défavorables (famille abusive ou dysfonctionnelle) dans lesquelles on se trouve. La résilience, définie de la façon la plus simple, est une force devant l'adversité, devant le stress, dans le cadre d'une relation entre l'individu et son environnement (familles, voisins, écoles) qui pousse à reconnaître l'influence des dimensions culturelles et sociales, traduisant les attentes sociales, les intérêts divers et les politiques gouvernementales qui empreignent le contexte local. Ainsi, La justice sociale, essentiellement restauratrice, met l'accent sur la responsabilité collective plutôt que sur la responsabilité individuelle.

Il est vrai que la signification du contexte social tel que la pauvreté, le racisme, l'ethnie ... a été minimisée dans les études sur la résilience. Pourtant, le cadre écologique de transactions, développé par Felner (2006)<sup>4</sup> reconnaît bien l'importance des interactions dans leur contexte, du plus micro au plus macro avec leurs influences réciproques, pour expliquer l'adaptation positive. Et si nous adoptons les travaux de Foucault sur l'analyse du pouvoir dans le discours, nous voyons que ce qui apparaît comme déviant et vulnérable pour les professionnels est vécu parfois comme résilient par la population « à risques ». Pour cette dernière, les modes de déviance sont des adaptations « saines » qui lui permettent de survivre dans des circonstances non saines. Rappelons ici l'ouvrage classique de Carol Stack, *All Our Skin*<sup>5</sup>, qui date des années 1970.

Stack décrit le fonctionnement d'une famille afro-américaine pauvre. Ce type de famille représente, d'après son analyse, une réaction et une nécessaire adaptation à la pauvreté et à l'instabilité économique que doit affronter ce milieu. Les individus dépendent, pour

<sup>3</sup> NOLEN-HOEKSEMA, S. (1998). 'The other end of the Continuum: the costs of rumination', *Psychological Inquiry*, 9, 216-219.

<sup>4</sup> FELNER, R. (2006). 'Poverty in Childhood and Adolescence. A Transactional Ecological Approach to Understanding and Enhancing Resilience in Contexts of Disadvantage and Developmental Risk', in S. GOLDSTEIN & R. BROOKS (eds.) *Handbook of Resilience in Children*, pp. 125-47. New-York: Springer.

<sup>5</sup> STACK, C. (1975). *All our skin: strategies for survival in a Black Community*, New-York: Harper & Row.

leurs besoins, d'un vaste réseau de relations, constitué à la fois de la parentèle réelle et supposée. Il y a un échange continu d'enfants à garder, d'argent, de mobilier, d'habits, de services, de tickets d'approvisionnement ... La norme exigeant de répondre à toute demande, chaque fois que c'est possible. On devient ainsi redevable et on paie sa dette plus tard. De plus, le foyer individuel a des frontières perméables qui augmentent ou rétrécissent avec la perte d'un emploi, un décès, une naissance, le début ou la fin d'une relation amoureuse ou d'amitié. Les liens sont souvent solides et dépassent parfois l'espérance d'une vie pour s'étaler sur trois générations. Ce type de foyer est fréquemment présidé par des femmes ; les hommes, époux, partenaires ou frères, ne font que passer.

L'emploi étant souvent ici temporaire ou saisonnier, aider une personne sans travail est une assurance pour soi, en cas de chômage. Trouver un toit ou faire garder un enfant est facile quand les frontières du foyer sont, comme on l'a vu, poreuses. Mais il y a un coût à payer pour bénéficier de tous ces « avantages » : il est impossible, à l'intérieur de ce système, d'accumuler les ressources nécessaires pour entrer progressivement dans la classe moyenne. Stack raconte ici l'histoire d'un couple qui venait d'hériter d'une bonne somme d'argent, projetant l'achat d'un appartement : les services sociaux coupent les aides accordées et la somme d'argent commence à se réduire car il fallait aider une sœur malade, une autre menacée d'expulsion pour un loyer non payé, payer les funérailles de l'ex-copain d'un parent, les habits des enfants et petits-enfants ... La parentèle, au courant de l'héritage, se trouve vers ce couple à chaque fois qu'elle avait un problème. Résultat : l'héritage s'évapore au bout de quelques semaines. On voit bien que ce type de famille décourage le mariage et l'engagement définitif perçus par les autres membres de la communauté comme une menace interdisant l'accès aux ressources communes. Etant donné l'instabilité de beaucoup d'hommes dans ce milieu, les femmes ont naturellement tendance à considérer leur réseau de parenté comme plus fiable, en cas de besoin, que n'importe quel conjoint masculin.

Ce type de famille a certes ses points faibles mais il semble être aussi une réponse rationnelle à la misère et à l'instabilité économique. Et ce qui peut paraître comme vulnérabilité pour les experts et les professionnels, peut être vécu comme résistance, voire résilience par les membres concernés. Ce qui veut dire qu'il faudrait d'abord et avant tout saisir le sens donné par les personnes concernées de leurs propres comportements. Ce réseau de parents, d'amis, de simples connaissances donne accès à tout un ensemble d'opportunités et de ressources pratiques. Ajouter à cela le support affectif et l'étayage identitaire qui permet de continuer à vivre et à exercer certaines compétences et, surtout, de garder, au final, une image positive de soi. Il s'agit bien d'une continuité dans la résilience mais qui n'est pas souvent reconnue, vu qu'elle ne correspond pas aux critères

édictees par les spécialistes. La construction non-normative de la résilience existe donc à côté de celle normative. Bref, ce qui peut paraître résilient du point de vue de l'acteur paraît relevant de la vulnérabilité du point de vue social.

Recadrer la vulnérabilité en tant que résistance comme résilience c'est reconnaître le sens des identités sociales et des expériences collectives des personnes en situation de fragilité. Car le pouvoir de nommer, socialement différencié, ne concerne pas seulement les relations interpersonnelles et interculturelles mais aussi les ressources matérielles et de pouvoir (Bourdieu, 2004)<sup>6</sup>. D'après le discours dominant, la résilience est perçue comme typiquement individuelle, alors qu'il faudrait reconnaître aussi la validité de l'expérience vécue dans un contexte donné, c'est-à-dire son sens social. Reconnaître le vécu social permet de créer des liens entre les professionnels et la personne ou le groupe concerné et facilite la reconfiguration des identités. Le développement d'une nouvelle histoire de soi passe par la déconstruction de certaines normes sociales et culturelles et sa reconnaissance, dans le cadre de ce que la loi autorise.

La résilience, perçue exclusivement comme individuelle, correspond parfaitement à la politique néolibérale qui insiste sur la responsabilité personnelle pour gérer et réussir. Dans ce cas, le pauvre est blâmé pour l'échec, quel que soit le contexte dans lequel il se trouve. L'amélioration d'une situation est pensée alors en dehors de toute justice sociale, et la construction de la résilience, dans le cadre de ce néolibéralisme, déplace l'accent d'une adaptation positive malgré l'adversité vers une adaptation positive à l'adversité. À l'inverse, affirmer la présence du social dans le travail de résilience, c'est situer l'expérience individuelle dans son contexte, c'est-à-dire retrouver ses racines dans les relations sociales, les discours sociologiques et les positions idéologiques qui nous entourent. La stigmatisation ne serait pas seulement la conséquence d'un manquement personnel mais aussi de rapports de force au sein d'une société. Et la responsabilité n'est pas qu'individuelle ; elle est aussi collective puisque disposer de ressources matérielles et symboliques peut largement faciliter la résilience.

## b) Vulnérabilité

Si le discours sur la résilience remonte aux années 1950, nous assistons, au début du 21<sup>ème</sup> siècle, à un déplacement vers un discours sur la vulnérabilité. Ainsi, nous parlons de plus en plus de

<sup>6</sup> BOURDIEU, P. (2004). 'The Forms of Capital', in S. Bell (ed.) *The Routledge Falmer Reader in Sociology of Education*, pp. 15-29. London: Routledge.

vulnérabilité au tabac, à la drogue, à l'alcool ... d'enfant vulnérable, de famille vulnérable, d'adulte vulnérable, de personne âgée vulnérable ... C'est un terme utilisé tous les jours par les politiques, les intellectuels, les journalistes, les travailleurs sociaux et les autorités locales. Tout cela en lien avec une culture thérapeutique qui pousse les gens à exprimer leurs problèmes en termes de risque et, précisément, de vulnérabilité, au point que tout devient vulnérable et que ce concept de vulnérabilité a tendance à perdre de sa pertinence scientifique tout en devenant un « terme sacré » (Ewald, 2001 : 294)<sup>7</sup>, le seul pont entre des individus moralement étrangers, dans une société laïque et plurielle. Et tout cela est en lien aussi avec une culture sociologique qui met l'accent sur une dynamique néocapitaliste qui implique le désengagement de l'État providence vis-à-vis des plus faibles, l'option pour la 3<sup>ème</sup> voie (A. Giddens et le New Labour en Grande Bretagne) qui est fondée sur des politiques de prévention et de citoyenneté active, dans une société de risque, de contingences et d'incertitude. Alors ne faudrait-il pas commencer par définir ce concept de vulnérabilité et essayer de cerner un peu sa complexité?

Le mot vulnérabilité vient du latin, « vulnus » qui veut dire blessure : l'être humain peut donc être blessé, subir des blessures et être maltraité et exploité. Il peut être faible, sans défense et exposé. Il y a aussi différentes sortes de vulnérabilités : biologique, économique, sociale ... En sachant qu'on peut être vulnérable dans certaines situations et pas dans d'autres. Quoi qu'il en soit, nous sommes tous, vu notre condition humaine, vulnérables car nous dépendons tous, à un moment ou à un niveau ou un autre, de quelqu'un d'autre (Arendt<sup>8</sup>, 1958 ; Honneth<sup>9</sup>, 2003, 2007)<sup>10</sup>, non seulement pour la survie et la protection mais aussi pour la reconnaissance sociale, fondamentale pour l'autoréalisation (confiance, respect et estime de soi) qui n'est possible que dans le cadre d'une intersubjectivité. Ce qui veut dire que l'autonomie et la dépendance sont intrinsèquement liées et qu'il faudrait trouver un point d'équilibre entre les deux, aussi bien sur le plan individuel qu'institutionnel. Mais deux représentations émergent d'emblée ici : la vulnérabilité donnant accès à une politique paternaliste, stigmatisante et oppressive, ou ouvrant sur une politique de l'égalité, de l'autonomie et de la liberté.

<sup>7</sup> EWALD, F. (2001), 'The return of Descartes's malicious demand: an outline of a philosophy of precaution', in G. BANKOFF *et al.* (eds.): *Mapping Vulnerability: Disaster, Development and People*. London: Earthscan Publishers, pp.273-301.

<sup>8</sup> ARENDT, H. (1958). *The Human Condition*, University of Chicago Press.

<sup>9</sup> HONNETH, A. & FRASER, N. (2003). *Redistribution or Recognition. A Political-Philosophical Exchange*. London: Verso.

<sup>10</sup> HONNETH, A. (2007). *Disrespect. The Normative Foundations of Critical Theory*, Cambridge: Polity.

La politique paternaliste et de stigmatisation est un mécanisme qui permet d'élargir le contrôle social, en étiquetant certains individus et groupes comme vulnérables, pour choisir à leur place, puisqu'ils ne savent même pas ce qui est bien pour eux, et soi-disant les protéger, pour les stigmatiser et les exclure. Elle considère la vulnérabilité, à la manière de la politique de la résilience déjà vue, comme relevant du registre individuel et n'aborde pas les facteurs structurels qui sont à l'origine des problèmes. Cette « politique de la vulnérabilité » exercée par certains États, entretient parfois le sens de l'insécurité, nourrit la « culture de la peur »<sup>11</sup> quand ce mot vulnérabilité est associé aux risques posés par certains individus à eux-mêmes et aux autres. Ainsi, nous finissons par ne plus voir de la vulnérabilité chez les personnes dont on a peur.

Mais le concept de vulnérabilité peut aussi avoir un potentiel de transformation qui pousse vers la justice sociale et la liberté. Il est alors vu non comme spécifique à certaines populations mais comme un trait fondamentale de l'espèce humaine, un élément incontournable du contexte personnel, économique, social et culturel d'un individu, à un moment ou un autre de sa vie. Il y a ici l'idée à la fois d'une « vulnérabilité relationnelle », au sens d'un individu ou d'un groupe en lien avec un contexte, et c'est ce dernier qui rend ou non vulnérable, et d'une « vulnérabilité universelle » puisque les humains partagent, d'après cette approche, une « insécurité ontologique » qui nous pousse vers une solidarité collective sensible, cette fois, aux causes « structurelles » des fragilités à tous les niveaux, et attentive à l'interdépendance et aux liens entre les hommes. Est donc vulnérable, non celui qui se jette du haut d'une falaise vers sa mort, mais celui qui risque de se jeter... Alors le devoir éthique nous pousse à agir pour réduire au maximum ce type de risque.

## **Famille et travail social**

Le travailleur social doit faire le pont, avions-nous dit au début de notre intervention, entre deux dynamiques: celle de l'habilitation (*empowerment*) qui, si elle échoue, fait place à celle de la coercition et le rappel de la loi. Concrètement, il doit comprendre la résilience dans ses deux acceptions: l'individuel et le social et se saisir de la vulnérabilité avec ses deux potentiels: la protection et la libération. Autrement dit, toute résilience et toute vulnérabilité se trouve forcément dans un contexte. Le vrai travailleur social est celui qui prend en compte ce double contexte, pour mettre en route une intervention

<sup>11</sup> FUREDI, F. (2003). *A Culture of Fear Revisited: Risk Taking and the Morality of Low Expectation*, London: Continuum.

qui soit à la fois efficace et démocratique, et efficace parce que démocratique.

La Nouvelle Zélande a probablement été le premier pays à mettre en place une institution efficace et démocratique pour épauler les familles fragiles, la Conférence du Groupement Familial (en anglais, le FGC)<sup>12</sup>. Il s'agit de redonner un rôle fondamental à la famille comme élément principal d'une démocratie, étant donné sa contribution à la création du capital social, de l'engagement civique et de la confiance dans les gouvernants, dont le point de départ est la confiance dans les parents et les amis. Les enfants ne naissent pas démocrates. Ils doivent apprendre à le devenir, en écoutant, débattant et supportant les causes qui leur paraissent justes. Mais les enfants doivent aussi être protégés, quand besoin est. D'où l'invention du FGC qui va se développer dans plus de 20 pays.

L'idée est de bâtir ici une intervention en mobilisant les capacités des enfants et de leurs familles pour résoudre un problème, de la façon la plus démocratique. En fait, il s'agit d'une rencontre officielle où la famille, au sens le plus large du terme (membres apparentés, amis, voisins ...), discute d'un problème, concernant un enfant ou un jeune, pour le résoudre au mieux et de façon collégiale. La solution proposée n'a de limite que celle posée par la loi et la protection de l'enfant. Dans l'idéal, la justice de la loi doit descendre jusqu'à la justice des gens, et la justice des gens doit remonter jusqu'à la justice de la loi. Concrètement, il faut procéder, à la fois, au sein du FGC, à un débat démocratique habilitant et à une intervention qui puisse protéger l'enfant, en cas de besoin. Il s'agit au fond d'une approche pyramidale, dont la base est la communauté familiale et ses délibérations et dont le sommet est ce qu'impose la loi, sans état d'âme, c'est-à-dire le respect des droits de l'homme.

La régulation la plus efficace est celle qui se trouve à la base de la pyramide, où le débat démocratique peut assurer cette régulation de façon sereine (éloigner l'oncle par exemple, au lieu de placer l'enfant). Mais si l'intervention à la base échoue, l'escalade, prévue et connue de tous, doit suivre (si par exemple la période d'essai pour gérer sa colère a échoué, le jeune est placé chez un parent, et si ce placement échoue à son tour, une autre escalade se traduit par le dépôt d'une plainte auprès de la police et ainsi de suite jusqu'au jugement du tribunal). Il est vrai que prévoir une escalade échelonnée peut pousser plus d'un récalcitrant à changer de comportement. Mais si le résultat escompté est atteint, on procède à une désescalade. De toute manière, cette pyramide permet, comme on le voit, de passer progressivement, dans le cadre du FGC, d'une justice restauratrice qui se trouve à la base vers une justice formelle qui se trouve

<sup>12</sup> Cf. annexe en anglais.

au sommet, en traversant des niveaux intermédiaires. Il est à noter que les décisions prises par la justice restauratrice sont beaucoup mieux accueillies et intégrées que celles imposées par un tribunal, mais elles le sont parfois parce que ce dernier est perçu comme la prochaine étape et fonctionne, ainsi, comme une épée de Damoclès. Quoi qu'il en soit et quand il y a synergie, les justices familiale, communautaire et étatique ne peuvent que se renforcer l'une l'autre pour être au service du bien-être de l'enfant et de la personne vulnérable.

Le FGC est aussi conçu comme une stratégie qui cherche à réconcilier le droit à l'autonomie de chacun des membres de la famille, et le droit à l'intimité. Il respecte l'espace privé tout en reconnaissant le droit de l'État, voire son obligation à protéger les droits fondamentaux de l'être humain. Il est une forme d'autorégulation qui renforce la famille dans son ensemble et permet au travailleur social, qui siège, après une phase intime réservée à la famille, dans ce FGC, de mettre en avant l'aspect central de la dualité de sa profession : il est du côté du contrôle social quand la protection du plus faible l'exige mais n'idéalise pas outre mesure les fonctions d'habilitation. Il est vrai qu'il est, d'abord et avant tout, du côté de ce travail d'habilitation qui, s'il échoue et une personne vulnérable se trouverait alors en danger, déclenche une escalade vers de plus en plus d'interventions de contrôle jusqu'à ce que ce danger disparaît. Et ce n'est qu'à ce moment qu'on peut procéder à une désescalade pour revenir progressivement vers la base de la pyramide et remettre à nouveau, au centre, la démocratie familiale et la politique de la réhabilitation.

Le travailleur social doit procéder de façon normale à son travail d'habilitation : il n'a pas à juger si tel ou tel groupe de famille sera à la hauteur des responsabilités qui lui incombent. Il a, au contraire, à partir du principe que tout groupe familial saura assumer ses responsabilités, qui est, faut-il encore le rappeler, la protection du plus faible, et ce jusqu'à preuve du contraire. Il s'agit donc essentiellement de bâtir démocratiquement une solution à un problème, mais aussi, le cas échéant, d'imposer les droits de l'homme, quand la démocratie familiale vient d'échouer à les honorer.

## **Conclusion**

Nous avons choisi, dans ce travail, en prenant en compte le contexte et de la résilience et de la vulnérabilité, de problématiser le désordre social et non les névroses individuelles. Ce qui nous a poussés à mettre en avant les potentiels des gens plutôt que leurs lacunes ou leurs transgressions, pour à la fois lutter efficacement contre la vulnérabilité et renforcer la résilience et la démocratie. Le FGC nous paraît, à ce propos, l'institution la plus idéale. Parier sur des liens de solidarité, de sécurité et de coopération est toujours une voie à

emprunter car la dignité, la valeur et l'autonomie sont possibles, y compris dans une situation de vulnérabilité. Et la vraie résilience ne se réduit pas à cette simple capacité d'adaptation à l'adversité, mais à se dépasser pour emprunter la voie de l'excellence.

La décentralisation, au sens d'accorder du pouvoir aux autorités locales et aux personnes au plus près du terrain, est une des voies d'excellence pour continuer à démocratiser la démocratie. Il s'agit donc, pour nous et en guise de conclusion, de décentraliser, dans le cadre des lois en vigueur et concernant les familles fragiles, le système judiciaire, pour mettre en avant les compétences du travailleur social et des membres d'une famille.

Ne peut-on pas, après tout, rappeler ici les mots du grand philosophe allemand Friedrich Nietzsche: «que ce qui ne me détruit pas me rend encore plus fort»?

### **Annexe: (cf. wikipédia)**

A **Family Group Conference (FGC)** is a mediated formal meeting between family members and other officials such as social workers and police in regards to the care and protection or criminal offending of a child or adolescent. FGCs originated in *New Zealand*, and were originally used to allow social work practice to work with and not against Māori values and culture<sup>13</sup>. The *Children, Young Persons, and Their Families Act 1989* made them a central part of practice and services where serious decisions about children are to be made.

The Family Group Conference (or FGC) is where the whole whānau (family & extended family members) can help make decisions about the best way to support the family and take care of their child<sup>14</sup>. It is a formal meeting in which the family and whanau of the child and professional practitioners closely work together to make a decision that best meet the needs of the child. The process has four main stages, which includes a meeting where professionals inform the family of the concerns they have, followed by private family time, where the family alone develop a plan that addresses the concerns that have been raised. The plan is then presented to the professionals who should support it if the concerns have been addressed and it does not put the child at risk. The meetings are facilitated and co-ordinated

<sup>13</sup> The Family Group Conference 14-Year Journey: Celebrating the Successes, Learning the Lessons, Embracing the Challenges.

<sup>14</sup> <<http://www.cyf.govt.nz/keeping-kids-safe/ways-we-work-with-families/family-group-conference-or-fgc.html>>.

by people independent of casework decisions in the agency working with the family.

FGCs are used in care and protection cases. They have also been described as the 'lynch-pin' of the New Zealand youth justice system<sup>15</sup>.

A Family Group Conference is a structured decision making meeting made up of 'family' members. 'Family' is determined broadly, to include the child/ren, parents, extended family and even significant friends and neighbours to the family who may not actually be blood related. This group of people are given 'private' time to reach a plan to facilitate the safe care and protection of a child or children in need. The professional is involved in information giving at the beginning of the process and in the assessment of the plan following a decision. All professionals are excluded from the private time, which is attended by family members only. Family Group Conferences are used to make plans for children in a number of different contexts: Child Welfare, Youth Offending, Education Welfare, Domestic Violence, Children as Young Carers, Foster Breakdown, Adoption etc. There would appear to be no particular area of work where this process is unsuitable. Some areas such as; Child Protection and Youth Offending have used the process extensively, whilst others such as; Education Welfare, Adoption and Adult services are still at the exploration stage.

<sup>15</sup> Youth Justice Process in New Zealand-Family Group Conferencing-Youth Court-New Zealand.